

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU
RWANDA

KIGALI, LE 5 avril 1993
n° 259/MAM/RWA

MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE

Courrier arrivé le					
13 AVR 1993					
	V	R		A	R
G			LOG		
GA			P		
AA			P		
BEC			ST		

COMPTE RENDU
SEMESTRIEL DE FONCTIONNEMENT

REFERENCE: Mémento sur la mise en oeuvre des actions de coopération militaire n° 3840/MMC/BEC/DR du 18/10/91 - Titre III chapitre IV.

P. JOINTES: - Compte rendu d'activités du chef du DMAT "Gendarmerie" en date du 21 mars 1993;
- Compte rendu d'activités du chef du DMAT "Terre" en date du 25 mars 1993;
- Compte rendu d'activités du chef du DMAT "Air" en date du 3 avril 1993;

DESTINATAIRE: Monsieur le Général de Division,
Chef de la Mission Militaire de Coopération
75700 PARIS

DIFFUSION RESTREINTE

Le présent compte rendu, après avoir présenté succinctement le contexte politique et militaire du Rwanda, porte une appréciation sur l'action des trois DMAT et des DAMI et tente de définir, dans un avenir incertain, les axes d'effort pour le prochain semestre.

*
* *

I. SITUATION POLITICO-MILITAIRE:

1. Situation militaire:

Encore dominée par les effets de l'offensive brutale que le FPR a déclenché le 8 février dernier en violation du précédent accord de cessez le feu, la situation militaire reste très préoccupante.

Les FAR ont perdu un terrain considérable que le retrait, encore théorique, du FPR ne lui permet pas d'occuper.

De ce fait, une large bande de territoire n'est plus soumise à la souveraineté de l'état rwandais qui, au terme des accords de Dar es Salam, ne peut y maintenir de force militaire. La seule force de sécurité crédible du pays, la Gendarmerie, est donc de ce fait interdite dans cette zone qui ne connaît donc plus ni autorité ni loi rwandaise. Il semblerait que le FPR pallie largement cette carence et applique sans faiblesse sa loi non écrite: élimination physique des élites, des militaires et de toute leur famille jusqu'à un degré de parenté éloigné, déportation en Ouganda, encadrement et asservissement de ceux qui restent, etc...

L'armée rwandaise a abandonné ce terrain pratiquement sans combattre dans le MUTATRA et la poche de KIRAMBO. Elle a su, en revanche, conserver les deux capitales provinciales de BYUMBA et RUHENGARI, après trois jours de durs combats où le FPR a laissé sur le terrain l'effectif d'un de ses bataillons pour chacun des deux secteurs. Là encore, les éléments d'appui, 105 et 120 mm ont joué un rôle considérable, après avoir été formés et conseillés par le DAMI.

Les négociations ont repris à Arusha (Tanzanie) après l'instauration d'un nouveau cessez le feu. Mais tous les observateurs s'accordent à dire qu'il faudra une forte pression diplomatique pour que le FPR accepte de négocier sérieusement, persuadé qu'il est que seule la prise du pouvoir par la force peut lui apporter ce qu'il souhaite.

Sur le terrain, l'implantation administrative, militaire et politique du FPR se poursuit sous la houlette de ses commissaires politiques et sans tenir aucun compte de ce qui peut se négocier par ailleurs. Inexorablement le "tutsiland" se met en place.

La partie gouvernementale, affaiblie par les divisions entre partis politiques, entre hutus du nord et hutus du sud, entre partisans et adversaires du président HABYARIMANA, font, volontairement ou non, le jeu de l'adversaire. Les massacres interethniques commis en janvier dans la préfecture de Gisenyi sont arrivés à point nommé pour servir de prétexte à l'attaque FPR du 8 février.

Il sera sans aucun doute difficile pendant un certain temps encore d'obtenir que le peuple rwandais et ses dirigeants opposent un front uni à l'envahisseur. Seules les exactions de plus en plus nombreuses et de plus en plus odieuses commises par le FPR lors de son avance peuvent susciter le sursaut nécessaire.

.../...

12. SITUATION POLITIQUE:

L'activité politique rwandaise, intérieure ou extérieure, est dominée par les négociations en cours à Arusha et la crainte d'une probable reprise des hostilités.

Contrairement aux négociations précédentes, qui avaient fait naître au Rwanda des espoirs d'une paix raisonnable avant d'être démenties par l'offensive brutale du FPR le 8 février dernier, les discussions en cours ne génèrent qu'un septicisme inquiet. La volonté désormais affichée du FPR de ne s'arrêter qu'après une victoire militaire achevée rend suspecte son intransigeance autour du tapis vert et inquiétante sa duplicité sur le terrain.

La menace de réactions violentes de la majorité hutu qui pourrait être tentée de "faire le ménage" avant l'arrivée des envahisseurs contribue à assombrir les nuages qui s'accumulent sur un proche horizon.

Dans le même temps, le débat intérieur semble s'estomper, les partis politiques ayant pris soudainement conscience des risques qu'il y avait à jouer les apprentis sorciers. Les derniers affrontements entre milices des partis, ou entre ethnies, survenus en préfecture de Gisenyi, ont en effet servi de prétexte au FPR pour déclencher l'attaque du 8 février.

Depuis, les uns et les autres semblent soucieux d'éviter toute provocation comme si "la situation était trop grave pour faire de la politique". Il n'y a plus de meeting, plus de défilé, peu de drapeaux, peu de casquettes....

Accédant enfin à un conseil qui lui avait été prodigué dès le début du multipartisme, le Président de la République vient de se démettre de la présidence du MRNDD, afin de se placer au dessus des partis.

Dans le même temps, la Coalition pour la Défense de la République, parti extrémiste pro hutu généralement considéré comme un appendice du MRNDD, prenait ses distances avec ce dernier qu'il accusait d'avoir enteriné sans le consulter les accords d'Arusha fixant la composition du futur gouvernement de transition à base élargie.

Ces prémices annoncent peut être un remodelage du paysage politique et ceux qui, au delà de la solidarité ethnique, étaient unis par leur haine ou leur affection pour le Président HABYARIMANA, pourraient privilégier d'autres affinités devant les massacres systématiques de population civile perpétrés par le FPR en zone occupée.

Plus vraisemblablement, ils traduisent le désarroi d'un peuple qui ne maîtrise pas encore pleinement le jeu délicat du multipartisme, dont les dirigeants politiques privilégient beaucoup trop les intérêts partisans sans se soucier de ceux de l'état et qui sont en train de réaliser, un peu tard, qu'ils se sont eux mêmes enfermés dans une impasse en sous estimant un ennemi dont ils ont cru trop naïvement qu'il pourrait s'en faire un allié.

Cela ne peut déboucher que sur des excès certainement beaucoup plus graves que ceux que le Rwanda a connus depuis deux ans et demi.

II. APPRECIATIONS SUR L'ACTION DE LA MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE:

Les troubles intérieurs, comme la reprise des combats par le FPR, avaient été prévus par la MAM (cf compte rendu n° 988/MAM/RWA du 21 octobre 1992). Cela a permis d'aider nos partenaires à limiter les dégats dans un cas comme dans l'autre.

Face au péril intérieur, notre présence insistante les a amenés à mettre en place assez vite un dispositif de maintien de l'ordre à peu près efficace qui a de tout évidence préservé plusieurs centaines, voire plusieurs milliers, de vies humaines. Dans le même temps étaient diligentées, avec le concours technique des conseillers français, les enquêtes judiciaires qui n'auraient certainement pas vu le jour en notre absence. Ces enquêtes ouvertes dans tous les cas concernent d'une part les autorités et particuliers rwandais qui ont perpétré des massacres interethniques ou inter partis politiques en janvier 93 et, d'autre part, les responsables FPR, pour autant qu'on puisse les identifier, qui ont commis les très nombreuses exactions et exécutions sommaires de population civile lors de l'offensive du 8 février et de l'occupation qui a suivi.

Face au péril extérieur, on constate que les unités formées ou conseillées par les AMT ou DAMI français ont, une fois encore, constitué le fer de lance de l'armée rwandaise et a permis de conserver les deux capitales régionales de BYUMBA et RUHENGARI.

L'action des ces mêmes AMT et DAMI a été déterminante dans l'extraction, sous le feu, des 69 expatriés pris dans les combats de RUHENGARI. Un certain nombre de propositions de récompenses a été soumis par le COMOPS au CEMA, mais d'ores et déjà les autorités rwandaises ont tenu à marquer leur reconnaissance en prononçant plusieurs nominations ou promotions dans leurs ordres nationaux.

Le renforcement du dispositif NOROÏT a eu un effet dissuasif puissant et KIGALI lui doit vraisemblablement de n'être pas tombée à la mi février.

L'avenir de l'armée rwandaise se construit actuellement à Arusha. Le gabarit serait déjà arrêté: 13 000 hommes pour l'armée et 6 000 pour la Gendarmerie dont on ne sait pas encore si elle continuera à dépendre du ministère de la Défense. On ignore quel sera le pourcentage des uns et des autres.

Dans le même temps, le FPR a demandé au gouvernement belge d'assurer la formation de cette future armée rwandaise. On ne connaît pas la position de la délégation du gouvernement rwandais sur ce point non plus que la réponse des autorités belges.

En tous cas il faudra démobiliser beaucoup de soldats rwandais et beaucoup de soldats FPR et cela provoquera beaucoup de problèmes de sécurité.

* *

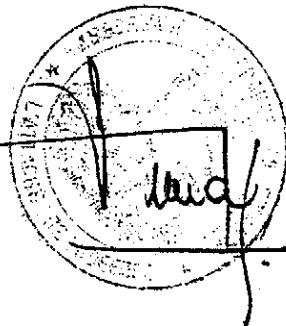
La situation n'a que peu évolué depuis la rédaction du précédent compte rendu si ce n'est qu'elle s'est sérieusement aggravée. Les conclusions du semestre dernier restent d'actualité mais ont désormais revêtues un caractère urgent, impératif voire dramatique à beaucoup d'égards.

Il faudra toujours, et pour les mêmes raisons, dans les semaines et mois à venir :

- conforter l'armée rwandaise;
- poursuivre notre effort auprès de la Gendarmerie;
- préparer la déflation des effectifs de l'armée.

Seul change le contexte, auquel la dernière offensive et les incertitudes des discussions d'Arusha donnent un caractère aléatoire plus marqué.

Le Colonel B. CUSSAC
 Attaché de Défense et
 Chef de la Mission
 d'Assistance Militaire



COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Période du 1er octobre 1992 au 30 mars 1993

I AMBIANCE GENERALE

Les six mois qui viennent de s'écouler peuvent s'articuler en deux périodes :

- la première, de octobre 1992 à fin janvier 1993, qui a vu la gendarmerie poursuivre le programme entamé les quatre mois précédents en matière de formation et d'organisation,
- la deuxième, de février à mars 1993, marquée par la reprise des hostilités de la part du F.P.R. qui a brutalement interrompu le processus engagé dans les deux domaines précités.

Quel que soit la situation future du pays, le retard pris ne pourra être comblé qu'au prix d'un grand effort de la gendarmerie rwandaise en premier lieu et de la France dans son assistance.

II EVOLUTIONS RECENTES ET FUTURES

21 Gendarmerie

Au cours de la première période de ces derniers six mois, l'action entreprise par le chef d'état major depuis son arrivée en juin 1992 a été poursuivie.

211 Réorganisation

Dans ce domaine, la période qui vient de s'écouler a été caractérisée par :

- la consolidation des structures du groupement de gendarmerie de KIGALI qui dispose maintenant de quatre compagnies territoriales dotées chacune de une à deux brigades. Cette organisation a prouvé son efficacité dans la lutte contre la délinquance urbaine et la prévention des troubles à l'ordre public.

.../...

- . l'amorce de constitution d'un groupement territorial de gendarmerie dans la préfecture de KIBUYE qui en était totalement dépourvue,
- . la création de trois brigades territoriales dans les préfectures de BUTARE - CYANGUGU et GIKONGORO.

Les troubles interethniques de janvier 1993 dans la région de GISENYI, puis la reprise des hostilités de février 1993 ont malheureusement entraîné un bouleversement de cette organisation :

- . le 6ème bataillon, revenu du front, et installé à GITARAMA, s'est transporté en totalité à KIBUYE pour constituer l'amorce du groupement territorial (Cf. ci-dessus)
- . la perte du camp N'GARAMA, P.C. du groupement de BYUMBA a entraîné le retrait du groupement qui s'est replié sur KIGALI et a été remplacé par le groupement de GIKONGORO en totalité. Le groupement de la préfecture de BUTARE prend maintenant à sa charge les circonscriptions des préfectures de GITARAMA et GIKONGORO.

Les groupements territoriaux de gendarmerie de GIKONGORO et KIBUNGO sont maintenant entièrement placés sous l'autorité de l'armée rwandaise. Il faut donc bien reconnaître qu'actuellement la gendarmerie ne remplit plus totalement ses missions traditionnelles, sauf dans la préfecture de KIGALI où elle doit également faire face à des missions extraordinaires de protection des camps de déplacés (environ 300.000 personnes).

Il faut observer que la gendarmerie n'a pas augmenté ses effectifs depuis juin 1992 qui reste aux alentours de 6.400. Elle va entreprendre cependant la formation de 300 nouvelles recrues.

212 L'E.G.E.N.A.

L'instruction à l'E.G.E.N.A. s'est poursuivie dans des conditions normales jusqu'au 07 février 1993. Etaient scolarisés jusqu'à cette date : 360 élèves A.P.J. dont la fin des cours était programmée pour fin février 1993 ; 60 élèves O.P.J. dont la fin des cours était prévue pour la mi avril 1993. Par ailleurs une soixantaine d'élèves-officiers adjudants étaient au cours de formation complémentaire gendarmerie.

A la reprise des hostilités, les cours ont été interrompus. Les coopérants français ont été évacués sur KIGALI. 200 élèves A.P.J. ont été déployés dans la préfecture de GISENYI pour assurer la sécurité dans les communes touchées par les troubles interethniques de janvier. Les élèves O.P.J. et une centaine d'élèves A.P.J. sont restés à l'E.G.E.N.A. pour en assurer la défense. Les élèves-officiers ont été réaffectés dans des unités de KIGALI pour y effectuer d'autres missions.

Depuis le 08 mars 1993, les élèves O.P.J. au nombre d'une cinquantaine ont été ramenés à KIGALI où ils poursuivent et terminent leur formation O.P.J. sous la direction des coopérants permanents de l'E.G.E.N.A. et d'instructeurs rwandais.

Actuellement le DAMI E.G.E.N.A. composé de trois sous-officiers de gendarmerie dont la mission s'est achevée le 19 février 1993 n'a pas été remplacé.

L'E.G.E.N.A. a subi quelques dégâts sur le plan immobilier cependant aisément réparables dans des délais très brefs. Les logements des coopérants français ont également été endommagés à la suite des pillages effectués après leur départ. Ils devront faire l'objet d'assez gros travaux de rénovation et de remplacement du mobilier pour être utilisés à nouveau.

Le C.E.M. de la gendarmerie a toujours pour objectif, dès que ce sera possible, de doubler la capacité d'accueil de l'école pour y accueillir 700 élèves A.P.J. En effet, il reste environ 2.400 gendarmes (plus les 300 qui viennent d'être recrutés) qui n'ont aucune formation gendarmerie. A raison de 700 élèves tous les six mois, il faudra deux ans pour les former en totalité. Ceci, sans compter l'éventuelle intégration de plusieurs centaines de combattants F.P.R. dans la gendarmerie.

213 La gendarmerie mobile

Au départ du premier DAMI mobile fin janvier 1993, la mission de ces derniers avait été remplie - à savoir la formation de deux compagnies d'intervention de gendarmerie mobile. Ce DAMI a en outre encadré l'instruction d'un bataillon, le 5ème, revenu de RUSUMO sur KIGALI en lui dispensant une instruction sommaire sur le maintien de l'ordre.

Le 2ème DAMI mobile, fort de 3 sous-officiers de gendarmerie, arrivé au Rwanda début février devrait entamer la formation de la 3ème compagnie formée de 120 A.P.J. pris parmi les A.P.J. ayant terminé leur instruction à l'E.G.E.N.A.

La reprise des hostilités a bouleversé ce programme. Le 5ème bataillon a été envoyé au front et la compagnie n'a pu être formée. Le DAMI mobile a donc reçu de nouvelles missions : superviser et conseiller la gendarmerie rwandaise dans la défense des camps de KACYIRU et JALI et organiser un programme de remise en condition du groupement de BYUMBA (réparti sur KIGALI) et entretenir l'instruction des deux compagnies d'intervention déjà formées.

Dès qu'il sera possible de former une compagnie à partir des A.P.J. venant de l'E.G.E.N.A., ils seront en mesure de commencer la formation.

DETACHEMENT MILITAIRE
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
"TERRE"

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Période du 1er octobre 1992 au 30 mars 1993

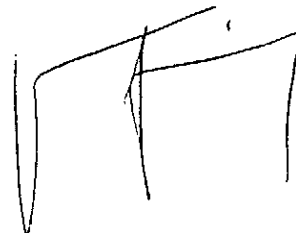
Le semestre écoulé a été marqué par la reprise des hostilités le 08 Février 1993.

La période d'instruction intensive qui a précédé le 08 février a permis d'engager d'emblée les unités avec le maximum de moyens.

Les pertes sensibles subies en particulier par le bataillon para et l'ESCAVI n'ont pas altéré la combativité de ces unités:

La création d'un poste de coopérant au bataillon para en 1993 chargé de l'instruction du CRAP ainsi que la qualification de moniteur hélicoptère acquise en France par un officier rwandais, laissent présager une remise à niveau de ces unités dans des délais acceptables.

Le Lieutenant-Colonel VUILLEMIN
chef du détachement militaire d'assistance technique
Terre



FICHE D'ACTIVITE DE L'ESCAVI

I PERSONNEL

Deux faits importants ont le semestre écoulé modifié les effectifs pilotes réalisés et futurs.

1) Le plus grave concerne la mort d'un pilote ancien (Cne HATEGEKIMANA, Silas) formé en France en 1988 et décédé suite à un accident aérien survenu en opérations (mission de ravitaillement en munitions). La thèse d'un tir ennemi semble exclue et en l'absence d'enquête approfondie (épave non récupérée) deux hypothèses prédominent:

- . panne mécanique,
- . faute de pilotage (virage à grande inclinaison près du sol).

2) Des quatre élèves pilotes restant en formation dans les écoles étrangères (Belgique - Egypte) seulement trois sont susceptibles d'être brevetés, le quatrième ayant été réorienté avion.

- . deux en Egypte (date indéterminée),
- . un en Belgique (deuxième semestre 1993).

Un autre candidat est désigné pour effectuer un stage pilote en France à compter du 03 mai jusqu'en novembre 1993.

La situation du personnel navigant hélicoptère de l'E.S.C.A.V.I. est au 1er avril 1993 la suivante :

- . 4 pilotes anciens (sans compter le commandant de l'E.S.C.A.V.I.),
- . 4 jeunes pilotes opérationnels,
- . 3 élèves pilotes en école de formation.

Au 1er octobre 1993 selon les prévisions, elle pourrait être :

- . 4 pilotes anciens,
- . 4 jeunes pilotes opérationnels,
- . 3 jeunes pilotes en formation pilote de combat,
- . 1 élève pilote en formation en France.

Du point de vue technique, l'attribution pour 1993 de deux places en stage mécanicien des matériels aériens option matériel électronique permettra dès la fin de 1993 l'exploitation de l'atelier radio monté par la coopération.

II ACTIVITES

21 Opérationnelles

Avant le 08 février 1993, date de reprise des hostilités, les missions étaient essentiellement axées sur le transport (personnel ou matériel) et les EVASAN sur le front.

Depuis le 08 février et jusqu'au 23 février, l'intense activité aérienne a consisté principalement en transport de personnel, de munitions, de carburant et d'EVASAN.

Au plus fort de la confrontation, du 08 février au 20 février furent exécutées :

- . 55 missions d'EVASAN (environ 200 blessés évacués),
- . 32 missions de transport de personnel,
- . 20 missions de ravitaillement (munitions et carburant),
- . 5 missions feu (60 roquettes tirées),
- . 2 missions d'hélicoptage CRAP.

Le tout représentant 135 heures de vol.

A partir du 24 février et jusqu'au cessez le feu du 10 mars, la pression adverse diminuant, le rythme des missions fut de 3 à 4 par jour.

Il convient de noter le nombre relativement faible de missions feu. En effet, contrairement à la guerre d'octobre 1990, le F.P.R. a évité au maximum les déplacements routiers de jour sur les axes. La tactique employée (infiltrations d'éléments légers rapidement enterrés) n'a pas favorisé l'emploi des hélicoptères roquettes.

21 Instruction

Avant le 08 février 1993, l'instruction des quatre jeunes pilotes s'est déroulée conformément aux prévisions. Ces quatre pilotes ont terminé leur formation de pilote de combat tireur canon le 05 février 1993. A cette date et depuis le 1er octobre 1992, 135 heures de vol d'instruction dont 25 de nuit ont été réalisées à leur profit.

A compter du 08 février et jusqu'au 23 février, l'instruction fut entièrement suspendue, le coopérant intervenant surtout comme conseiller technique auprès de l'Etat-Major sur les possibilités d'action des hélicoptères.

Entre le 24 février et le 10 mars, en vue de permettre l'engagement éventuel d'un hélicoptère en mission de reconnaissance de nuit sous J.V.N., les trois pilotes qualifiés ont suivi une remise à niveau en vol de nuit sous J.V.N. Sept heures de vol d'instruction ont été dispensées et le 07 mars, trois pilotes étaient opérationnels de nuit.

Depuis le cessez le feu (10 mars) et malgré la faible disponibilité des pilotes (missions, alertes, permanences...) l'instruction a repris a un rythme régulier. Les axes d'efforts pour les prochains mois sont :

- . initiation au vol d'un officier candidat pilote devant effectuer un stage en France début mai (20 heures d'instruction en vol - 30 heures d'instruction théorique),
- . maintien en condition vol de nuit des pilotes qualifiés J.V.N.,
- . perfectionnement de deux pilotes anciens en vue de leur donner une formation de chef de bord en vol tactique (25 heures de vol et 25 heures de préparation mission).

III MATERIELS

Avec l'arrivée de la cinquième "gazelle" courant novembre 1992 et compte tenu de la perte d'un écureuil en opérations, le parc aéronaf est composé de :

- . 5 SA342 armés,
- . 1 écureuil,
- . 2 alouettes II,
- . 2 dauphin présidentiel.

Tous les appareils sont disponibles, ce qui témoigne des efforts faits par les rwandais, malgré les difficultés financières que connaît le pays, pour maintenir l'E.S.C.A.V.I. a son plus haut niveau.

Avant novembre 1993, la gazelle le plus ancienne devra subir une révision importante (12 ans d'âge). Le coût de cette révision est estimé à 600 000 FF.

IV DIFFICULTES RENCONTREES

Les objectifs fixés pour le semestre ont été atteints sans rencontrer de difficulté particulière, mais l'instruction s'adressait à des jeunes pilotes entièrement mis à la disposition du coopérant.

Le perfectionnement des pilotes anciens, moins disponibles et pas toujours convaincus de la nécessité d'un programme d'instruction complet et un peu contraignant, est plus difficile à mettre en oeuvre. Heureusement, les excellents rapports entretenus avec l'officier rwandais moniteur de l'E.S.C.A.V.I. facilite néanmoins un déroulement satisfaisant de cette instruction.

Les difficultés résident plutôt dans l'organisation matériel des installations. En effet, si les machines sont bien entretenues, il est plus difficile de faire admettre la nécessité qu'en aéronautique, plus qu'ailleurs, la sécurité des vols et du travail exigent des mesures strictes concernant, en particulier, l'installation des magasins, le rangement des outils et des matériels d'entretien, la propreté des installations ou le marquage des emplacements des appareils et des engins de servitude.

FICHE D'ACTIVITE DU BATAILLON RECCE

I PERSONNEL

11 Mutation "disciplinaire" du commandant du bataillon début décembre 1992

Il paie son implication dans le mouvement d'humeur du bataillon le 30 octobre. Cette protestation vigoureuse mais très ordonnée (tout l'encadrement y a participé) contre la réintégration de certains officiers n'a pu trouver une solution que par l'intervention personnelle du chef d'état-major, sommé de venir s'expliquer. Le major TULIKINKIKO reprend le commandement de son ancienne unité, le centre d'entraînement commando de BIBOGWE.

Le nouveau chef, le major MUDACUMURA, Sylvestre vient indirectement de la garde présidentielle où il a tenu les fonctions de chef du bureau instruction. A travers cette nomination d'un fidèle, on voit la volonté de reprendre en main une unité sensible d'une part, stationnée à Kigali d'autre part, dans laquelle les commandants d'unité avaient une initiative totale.

12 Affectation en février de l'officier mécanicien (Cne RWABULINDI) au commandement d'un bataillon a KAGITUMBA

Il n'a pas été possible de la contrer. Il est remplacé à son poste par le Lieutenant BAZIRWAMABO qui cumule désormais les fonctions renseignement, instruction, officier mécanicien et commandant de l'escadron état-major services.

13 Stagiaires formés en France

- . 1 CT 2 électricité auto,
- . 1 sous-officier diesel hydraulique
- . 1 officier chef de peloton MILAN,
- . 2 sous-officiers en cours de stage remotorisation.

II DOMAINE TECHNIQUE

21 Fin de la MCD tourelle mi janvier

Aucun responsable rwandais n'ayant été mis en place, il faudra tout reprendre avec la création du poste en juin.

22 Modification des suspensions de SOVAMAG après la réception des pièces nécessaires

80 % de ces véhicules sont maintenant utilisés par le DAMI.

23 Inventaire annuel du stock des pièces de rechange auto AML et VBL

Confirmation auprès des autorités rwandaises des pièces à leur charge. Celles nécessaires à la réparation des véhicules endommagés lors des accidents de la circulation ou suite aux défauts d'entretien au 1er échelon d'une part et d'autre part celles complémentaires à l'aide directe 1992. Préparation de l'aide directe 1993.

24 Divers

241 Réaménagement du local réparation/stockage des pneumatiques

Financée par les crédits délégués, la fermeture de ce hangar améliore en outre la sécurité contre les vols de matériels en zone technique d'une part et rend plus difficile l'absentéisme du personnel pendant les heures de travail d'autre part.

Vérification de 90 % des pneumatiques AML et VBL mise en réparation dans le secteur civil. Achat de 25 pneumatiques pour AML.

242 Réorganisation des soutes à munitions

Les trois magasins sont maintenant ordonnés, les munitions rangées par catégorie, leur gestion suivie sur fiche. Tout a été trié et contrôlé visuellement pour en écarter les munitions inaptes au tir. On peut actuellement pénétrer, sans aucun risque, dans ces magasins.

243 La réserve en carburant (gazole - essence)

La réserve installée à l'extérieur mais à proximité immédiate des soutes à munitions a été déménagée à distance de sécurité et mise sous abri.

244 Un gros effort a été entrepris qui améliore notablement l'aspect extérieur et le coup d'oeil : rangement, déménagement de véhicules, nettoyage, débarras des pièces hors d'usage, aménagement d'espaces verts, peinture de sécurité.

N.B. : Tenu par un sous-officier rwandais étroitement suivi par un coopérant, le magasin de pièces auto fonctionne de façon remarquable.
Toutes les réalisations mentionnées dans ce paragraphe ont été menées sous la responsabilité directe des coopérants.

III ACTIVITES

31 Opérationnelles

- 311 Maintien d'un escadron dans le MUTARA jusqu'au début mars. Son retrait avait été préconisé par le coopérant pour être en mesure d'engager des moyens significatifs sur les direction plus dangereuses.
- 312 Intervention sur NGARAMA - BYUMBA - RULINDO - TUMBA
- 313 Un escadron est maintenu à BYUMBA, le reliquat est en réserve à KIGALI, lequel participe à la sécurité de la présidence.
- 314 Instruction

Sensible à ce domaine et dès sa prise de fonction, le nouveau commandant du bataillon a avalisé une proposition, déjà ancienne du coopérant, pour instruire chaque escadron pendant une durée significative. Ainsi, en période normale et compte tenu des charges opérationnelles et de service, chaque unité consacra un mois complet par trimestre à l'instruction. Si ce système n'a pas encore obtenu les résultats escomptés, un minimum a pu être réalisé : école d'équipage, campagne de tir canon et mortier, tir réduit hebdomadaire et entretien au premier échelon.

Depuis le 08 février, la situation militaire a interrompu l'instruction, le personnel du DAMI ayant été remis à disposition et les escadrons étant envoyés au coup de sifflet qui à BYUMBA, qui à RULINDO.

En conclusion, l'action du bataillon n'a pas toujours été significative ; cela tient bien sûr à un terrain difficile mais aussi à la faiblesse des moyens engagés et au manque de combativité de certains. Quant à l'instruction, elle ne pourra reprendre avant un retour au statu quo.

IV DIFFICULTES RENCONTREES

Si elles sont de nature différente et si elles relèvent de plusieurs niveaux de responsabilité elles reflètent des constantes typiquement africaines :

41 Propension au désordre

En moins de deux ans, les coopérants ont fait le ménage complet, à trois reprises, en augmentant à chaque fois le domaine concerné :

- Septembre - Octobre 1991 : zone technique suivie du magasin de pièces auto pendant plusieurs mois,

- . Avril - Mai 1992 : zone technique, hangar à pneumatiques suivis à partir de juillet des soutes à munitions et du magasin tourelle,
- . à l'issue de la visite du Colonel CAPODANNO : zone technique, hangar à pneumatiques, partie du parking, espaces verts.

Exceptés le magasin des pièces auto, les soutes à munitions et le magasin tourelle fermé en permanence, tout revient progressivement en l'état.

42 Difficulté à s'organiser

Elle est liée au point précédent. Il est inutile de s'étendre sur les conséquences qui en découlent (perte de temps, mauvais emploi des compétences, trop grande mobilité au sein des équipes de mécaniciens).

- 43 Importance des relations familiales ou des services rendus à titre personnel qui neutralisent le commandement incapable alors de demander telle mutation souhaitable pour le bien du service. C'est vraisemblablement le cas pour les responsables d'atelier.

44 Immobilisme

Onze propositions ont été faites par le coopérant pour améliorer la sécurité, les conditions de travail de l'atelier, l'infrastructure, la vie courante, l'aspect extérieur des véhicules, le coup d'oeil, l'instruction qui nécessitent au total environ 9 000 FF. Tout le monde est d'accord sur leur bien fondé et sur l'urgence de ne rien faire. Il est vrai que la situation actuelle impose d'autres priorités.

45 Rétention de l'information et langue de bois

Est ce par pudeur, fierté, négligence ou volonté délibérée, il faut tout découvrir ; ce qui va mais surtout ce qui ne va pas. Dans ces conditions, le travail n'en est que plus difficile.

Cependant, si la reprise en main opérée dès décembre avec l'arrivée du nouveau commandant de bataillon se poursuit, on peut envisager l'avenir avec sérénité. Travailleur, il a fait preuve d'une grande fermeté (au moins en apparence) vis à vis de ses subordonnés et en particulier envers ses commandants d'unité. Il faut qu'il aille plus loin en se débarrassant des éléments indésirables et qui constituent un frein permanent; son absence depuis la mi mars, du fait de sa participation aux négociations d'ARUSHA, se ressent.

FICHE D'ACTIVITES DU BATAILLON PARACHUTISTE

Compte-rendu d'activités de l'équipe des coopérants du bataillon para pour la période du premier octobre 1992 au 30 mars 1993. Riche en événements divers, la période peut toutefois être divisée en trois phases bien distinctes.

Du 1 octobre au 29 novembre 1992

Durant cette phase, la formation au brevet parachutiste s'est maintenue au rythme du mois précédent. 120 parachutistes ont été brevetés et ce chiffre aurait pu être dépassé si le carburant pour l'avion n'était venu à manquer. Il reste encore 250 parachutistes à breveter lorsque le Nord-Atlas sera rentré de révision (ce chiffre étant à moduler en fonction des pertes au combat).

Sur le plan matériel, il convient de noter l'arrivée du consommable nécessaire au pliage des parachutes. Réclamé depuis plus d'un an par les coopérants à l'armée rwandaise, il est payé pour la première fois par celle-ci. Enfin, la fourniture par la M.M.C. de 150 casques F1 a permis d'améliorer notablement la capacité de largage lors des séances de saut de routine.

Du 30 novembre 1992 au 29 janvier 1993

Cette période a été consacrée à l'instruction de la section CRAP. Avec l'aide des instructeurs du DAMI, les coopérants ont dispensé une instruction tactique et technique, l'accent étant mis sur les savoir-faire élémentaires du combat commando. D'autre part, la formation à la chute opérationnelle s'est poursuivie et les premiers sauts en équipe ont été effectués. La période a été clôturée par un exercice d'une semaine permettant la restitution de l'instruction.

Avec l'arrivée au PAM 93 d'un coopérant destiné uniquement à l'instruction des CRAP, la formation devrait être beaucoup plus suivie. Néanmoins, pour que celui-ci puisse mener sa mission à bien, il faudra qu'il puisse bénéficier d'une certaine autonomie, notamment dans ses déplacements. La mise en place d'un véhicule doit, dès maintenant, être sérieusement envisagée car les activités du peloton training para et de la section CRAP sont souvent très différentes.

Du 8 février au 30 mars 1993

Cette période a été marquée par la reprise des combats et l'arrêt des activités TAP. L'équipe des coopérants a concentré ses efforts sur l'emploi de la section CRAP: interface avec l'état-major pour la définition des missions, aide matérielle et conseils pour la préparation de celles-ci. Les opérations ont montré le rôle important de la section CRAP et il serait souhaitable qu'elle bénéficie pour son équipement d'une partie des crédits accordés au bataillon para au titre de l'aide directe 93.

Le premier sergent MANBO a trouvé la mort au combat le 10 février 1993. Il devait partir au stage CT1 matériels de parachutage et de largage le premier mars. Ce préavis trop court n'a pas permis de former un nouveau candidat.

Au cours de la période, le bataillon para a montré par ses résultats sur le terrain que les moyens accordés par la France ne l'ont pas été en vain. La création d'un deuxième bataillon est d'ailleurs à l'ordre du jour.

AMBASSADE DE FRANCE
AU
RWANDA

KIGALI. LE 3 AVRIL 1993

MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE

COMPTE RENDU DU CAPITAINE
BRUNO DUCOIN, CHEF DU DETACHEMENT
MILITAIRE D'ASSISTANCE
TECHNIQUE "AIR" 15.691

REFERENCES: Directives n° 600/DEF/EMAA/BAT.4/CD du 12 novembre 1987.

DESTINATAIRES:

- Ministère de la Coopération
- Mission Militaire de Coopération
- D.G.A./D.R.I. (2 ex. dont 1 ex. sous-direction
1 ex. bureau information)
- E.M.A./R.E. 4
- D.R.M. (pour ex-E.M.A.A.2/REN)
- E.M.A.A./B.C.R.E.
- D.P.M.A.A. (2 ex. dont 1 ex. adjoint directeur
1 ex. 2 B/MUT/2)

1. MISSIONS ET ORGANISATION DE L'ARMEE DE L'AIR LOCALES.

1.1 Missions.

-Sans changements.

Nota: Au cours de l'attaque généralisée du FPR de février les hélicoptères de l'ESC. AVI. sont intervenus de nombreuses fois, tant en assauts qu'en EVASAN.

1.1 Organisation.

-Sans changements.

2. MISSIONS ET ORGANISATION DU DETACHEMENT.

-Sans changements.

3. MOYENS EN PERSONNELS.

3.1 Personnels AMT AIR.

-Sans changements.

3.2 Personnels AMT ALAT.

-Sans changements.

3.3 Personnels contractuels.

-Sans changements.

3.4 Personnels autochtones.

-Affectation temporaire et pour une durée indéterminée du CDT RUTAYISIRE, seul mécanicien d'équipage rwandais, comme CDT de Bataillon sur le front. Cette mutation est intervenue dès le retour du convoi aller N. 2501 et toutes les tentatives faites pour le récupérer pour la mission retour ont été réduites à néant par l'attaque du FPR début février.

-Décès en service aérien du CNE HATEGEKIMANA, ancien élève du CSEA et pilote hélicoptère. Alors qu'il ravitaillait en munitions un élément FAR encerclé par le FPR, l'ECUREUIL qu'il pilotait s'est écrasé. Les causes de l'accident sont encore indéterminées, l'aéronef étant en zone incontrôlée par les FAR, mais d'après le pilote de la GAZELLE en patrouille avec lui, l'hypothèse d'un tir ennemi est à écarter.

4. MOYENS EN MATERIELS.

-Perte de l'ECUREUIL N° 2136 10 K 13

5. RENSEIGNEMENTS AERONAUTIQUES.

-Sans changements.

6. ACTIVITE AERIENNE.

6.1 Activité de l'Armée de l'Air locale.

-Sans changement

6.2 Activité des AMT.

Le NORD étant en révision depuis la mi-décembre, l'activité aérienne de ce trimestre s'est limitée au convoi retour. Le CNE DUCOIN et le MAJ BOITEL ont effectué 43 H de vol à cette occasion.

6.3 Activité des autochtones.

La reprise des hostilités a entraîné une recrudescen-

ce des vols hélicoptères. Les pilotes avions ont eu pour leur part une activité soutenue liée au transport de munitions vers GYSENYI, la route de RUENGERI étant coupée par le FPR. Le NORD en révision, le BN 2 a, en outre, cette fin de trimestre effectué de nombreuses missions largage au profit du BAT. PARA. Parallèlement le RALLYE était utilisé de façon régulière en entraînement par les pilotes.

6.4 Activité des contractuels.

M 50: 50 H

7. SECURITE DES VOLS.

Le NORD a effectué le convoi retour sans événements particuliers. La difficulté principale a résidé dans l'évitement des cumulonimbus qui commencent à proliférer en cette saison. Des contacts avec des équipages privés ont permis de découvrir un équipement permettant de résoudre une partie de ce problème. Cet appareil, le STORMSCOPE, basé sur la mesure des champs électriques, permet de détecter les zones orageuses et de turbulences dans un rayon de 100 Nm autour de l'aéronef. Se présentant sous la forme d'une antenne fixe et d'un indicateur de la taille d'un VOR, il est très facilement avionnable sur le NORD avec les moyens locaux. Son prix, d'après les premiers renseignements, devrait se situer aux alentours de 30.000 FF. La recherche d'un représentant de ce type de matériel en FRANCE est entreprise par le DMAT pour proposer son achat au titre de l'aide directe 93. L'acquisition de cet appareil représenterait un plus pour la sécurité avec un prix d'achat sans commune mesure avec le montage d'un radar dont les trois ans de vie du NORD ne justifierait pas l'installation.

Sur le plan local la perte d'un ECUREUIL est à déplorer; comme il l'a été expliqué précédemment l'hypothèse d'un tir ennemi est à éliminer. En dehors de la panne mécanique et compte tenu de la manoeuvre en cours lors de l'accident, virage à base altitude, il est probable que soit un déplacement de la charge (non arrimée) ou un décrochage de l'appareil en charge max soient en cause.

Actuellement le NORD n'est équipé de balise de détresse que lors des convois avec du matériel prêté par la France. Compte tenu de l'évolution des équipements et de la réglementation, il serait souhaitable d'envisager l'acquisition d'une balise JOLIET RDBA ou matériel équivalent.

8. ACTIVITE TECHNIQUE.

8.1 Indisponibilité.

Le NORD n'étant rentré à KIGALI que le 31 mars, l'indisponibilité a été totale ce trimestre.

8.2 Ravitaillement technique.

Tous les matériels commandés ont été livrés à DINARD et transportés par le NORD lors du convoi retour.

Le cric s'est révélé totalement inadapté au NORD et l'activité aérienne est à la merci de la moindre crevaison ou d'un changement de bloc de frein.

8.3 Documentation technique.

-Néant.

9. ACTIVITE INSTRUCTION.

9.1 Instruction et contrôle en vol.

Le convoyage a permis d'entraîner le MAJ HABYAMBERE et le CNE LACOSTE, pressenti comme Chef du DMAT, a profité de cette mission en tant que renfort équipage pour se refamiliariser avec le NORD.

9.2 Instruction sol.

-Néant.

9.3 Instruction de stagiaires étrangers dans le pays.

-Néant.

9.4 Instruction de stagiaires autochtones à l'étranger.

L'E.O. BAHARIRA a été éliminé en stage pilote à l'EFIPN. Les autorités rwandaises étudient en concertation avec le pilote AMT ALAT la possibilité de le recycler comme pilote hélico. Le reste sans changement.

10. DEMANDE DE DOCUMENTATION.

-Néant.

11. RAPPORT SUR LE MORAL.

La situation au RWANDA étant extrêmement tendue depuis début février, le moral n'est pas des meilleurs. Les personnes les "mieux" situées ont pu entendre pendant plusieurs jours le son du canon, le FPR n'étant qu'à 25-30 Km de KIGALI.

La sécurité physique des expatriés n'a jamais été menacée mais la perspective d'une évacuation rapide a décidé la majorité des personnels à renvoyer vers la métropole leurs biens les moins utiles ou les plus précieux.

Sur un tout autre plan la modification du régime des congés administratifs appelle quelques remarques. Les officiers désirant prendre des permissions à l'extérieur du pays y trouveront un avantage mais ceux qui n'en ont pas la possibilité pour raisons de service, ainsi le chef du DMAT, seul pilote apte toutes missions sur NORD, peuvent, bien que le préjudice financier soit léger, se sentir lésés. De toute façon ce système, calqué sur les fonctionnaires effectuant 10 mois-2mois avec billets d'avion à la clef, n'est pas adapté aux personnels militaires. Les Sous-Officiers qui, eux, auraient pour la plupart plus de facilités pour prendre des permissions de longue durée n'en prennent pas. D'une part l'étroitesse du RWANDA ne le justifie pas et tout départ à l'étranger se traduit par une importante perte de revenu.

Relations avec les autochtones et la communauté AMT sans changement.

Evolution du moral: plutôt à la baisse.

12. PROBLEMES RENCONTRES.

les problèmes liés à la relève des personnels AMT ont été résolus.

La préparation du convoyage s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Les rwandais ont effectué les actions leurs incombant dans les délais requis. La mission en elle même a eu lieu dans de bonnes conditions, en faisant bien sur abstraction des impondérables habituels: avitaillement, retouches techniques de derni-

ère heure...Avec dix jours de plus que prévu et la force de l'habitude aidant, ce convoi se situe dans la bonne moyenne. Compte tenu de l'accueil qui a été réservé à l'équipage sur les bases et détachements français (TOULOUSE, DAKAR, ABIDJAN, DOUALA et BANGUI) la partie rwandaise n'a rien trouvé pour le moment à redire sur les petits retards qui ont jalonné la mission.

13. PERSPECTIVES D'AVENIR.

Si sur le plan technique et opérationnel le NORD est reparti pour trois ans après cette VSP 3, la situation actuelle au RWANDA ne permet pas de présager de l'avenir de la MAM en général et du DMAT AIR en particulier.

14. FICHES DE POSTE.

-Voir en annexes.

Le Capitaine Bruno DUCOIN,
Chef du D.M.A.T. Air 15.691



PAYS : RWANDA

RESIDENCE : KIGALI

DMAT.AIR)
DU D.A.T) N° 15.691
DU P.A)

P O S T E

<u>N° DU POSTE</u>		<u>GRADE</u>	<u>INDICE</u>	<u>SPECIALITE</u>
COOP	AIR			INTITULE
AA.1		CAPITAINE OU COMMANDANT	115080	PILOTE MONITEUR N.2501 CHEF DU DMAT AIR

- DEFINITION DU POSTE :
 - CHEF DU DMAT AIR
 - PILOTE MONITEUR N.2501
 - CONSEILLER TECHNIQUE AVION DU COMMANDANT DE L'ESCADRILLE AVIATION.
- PLACE DANS LA HIERARCHIE LOCALE :
(pour la fonction de conseiller : préciser le grade, l'ancienneté et la (les) qualification (s) de l'homologue) AUPRES DU COLONEL, COMMANDANT L'ESCADRILLE AVIATION, COLONEL NTAHOBARI (PROMU EN 89) PILOTE HELICOPTERE ET AVION.
- MISSION EXACTE ET DETAILLEE :
(préciser les responsabilités et l'emploi réellement tenu) CHEF DU DMAT AIR, PILOTE MONITEUR N.2501 (TRANSFORMATION ET INSTRUCTION DES PILOTES, PILOTE COMMANDANT DE BORD POUR ASSURER LES MISSIONS). SELECTION DES ELEVES PILOTES. CONSEILLER OPERATION. CONSEILLER AIR DE L'A.D.
- TYPES D'APPAREILS ET MATERIELS EN SERVICE DANS L'ARMEE DE L'AIR LOCALE

N.2501 (AMT) BN2 A, R.235 G.

P O S T U L A N T

- QUALIFICATION (S) NECESSAIRE (S) : PILOTE MONITEUR N.2501
- EXPERIENCE (S) SOUHAITEE (S) : PILOTE MONITEUR N.2501
- FORMATION (S) SPECIFIQUE (S) (STAGE EVENTUEL : BUT) : LE CONTEXTE LOCAL NE PERMET DE DISPOSER QUE DE 2 A 3 HEURES DE VOL D'ENTRAINEMENT POUR LA QUALIFICATION
- LANGUE : ANGLAIS
- RENSEIGNEMENT DIVERS : ECOLE LIMITEE A LA TROISIEME.

T I T U L A I R E A C T U E L

GRADE : CAPITAINE	<u>DATES DE SEJOUR</u>
NOM : DUCOIN	DEBUT : 06 07 90
SPECIALITE : PILOTE MONITEUR N.2501	FIN : 06 07 93

Le Chef de D.M.A.T. AIR
de D.A.T. ou de P.A

CNE DUCOIN

Date et signature

Le 05 AVRIL 1993

AVIS DU CHEF DE LA MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE (ou de l'attaché de défense)

Le remplacement du CNE DUCOIN est indispensable pour continuer à faire voler le N.2501, seul avion "gros porteur" de l'Escadrille Aviation Rwandaise.

" Le Colonel CUSSAC

Attaché de Défense, près

l'Ambassade de France au Rwanda



PAYS : RWANDA

RESIDENCE : KIGALI

DMAT.AIR)
OU D.A.T) N° 15.691
OU P.A)

POSTE

<u>N° DU POSTE</u>		<u>GRADE</u>	<u>INDICE</u>	<u>SPECIALITE</u>
COOP	AIR			INTITULE
AB.2		MAJOR OU ADJUDANT-CHEF	145 180	MECANICIEN D'EQUIPAGE MONITEUR N.2501

- DEFINITION DU POSTE : MECANICIEN D'EQUIPAGE MONITEUR N.2501

- PLACE DANS LA HIERARCHIE LOCALE :

(pour la fonction de conseiller : préciser le grade, l'ancienneté et la (les) qualification (s) de l'homologue) AUPRES DU CHEF DE MAINTENANCE CDT NGAGIJIMANA (N.2501) MONITEUR DU CDT RUTAYISIRE (UNIQUE MEC.NAV RWANDAIS)

- MISSION EXACTE ET DETAILLEE :

(préciser les responsabilités et l'emploi réellement tenu)
ENTRAINEMENT DU MEC.NAV. RWANDAIS, MAINTENANCE DU N.2501 (DEPANNAGE ET CONTROLE), ASSURE LES MISSIONS COMME MEC.NAV.

- TYPES D'APPAREILS ET MATERIELS EN SERVICE DANS L'ARMEE DE L'AIR LOCALE

N.2501

POSTULANT

- QUALIFICATION (S) NECESSAIRE (S) : MECANICIEN D'EQUIPAGE MONITEUR N.2501

- EXPERIENCE (S) SOUHAITEE (S) : EXPERIENCE DE MECANICIEN SOL N.2501

- FORMATION (S) SPECIFIQUE (S) (STAGE EVENTUEL : BUT) : LE CONTEXTE LOCAL NE PERMET DE DISPOSER QUE DE 2 A 3 HEURES DE VOL D'ENTRAINEMENT POUR LA QUALIFICATION

- LANGUES NECESSAIRES :

- RENSEIGNEMENTS DIVERS : ECOLE LIMITEE A LA TROISIEME.

TITULAIRE ACTUEL

GRADE : MAJOR

NOM : BOITEL

SPECIALITE : MECANICIEN D'
EQUIPAGE MONITEUR N.2501

DATES DE SEJOUR

DEBUT : 10 03 1992

FIN : 09 08 1994

Le Chef de D.M.A.T. AIR
de D.A.T. ou de P.A

CNE DUCOIN

Date et signature

Le 05 AVRIL 1993.

AVIS DU CHEF DE LA MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE (ou de l'attaché de défense)

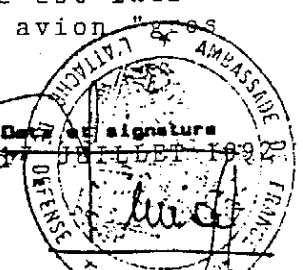
Le remplacement du mécanicien d'équipage est indispensable pour continuer à faire voler le N.2501, seul avion "porteur" de l'Escadrille Aviation Rwandaise.

* Le Colonel CUSSAC

Attaché de Défense, près

l'Ambassade de France au Rwanda

Date et signature



PAYS : RWANDA

RESIDENCE : KIGALI
 DMAT.AIR)
 OU D.A.T) N° 15.691
 OU P.A)

P O S T E

<u>N° DU POSTE</u>		<u>GRADE</u>	<u>INDICE</u>	<u>SPECIALITE</u>
COOP AB.2	AIR	ADJUDANT, ADJUDANT-CHEF OU MAJOR	211264	INTITULE MECANICIEN AVION

- DEFINITION DU POSTE :

MECANICIEN CELLULE-PROPULSEUR N.2501

- PLACE DANS LA HIERARCHIE LOCALE :

(pour la fonction de conseiller : préciser le grade, l'ancienneté et la (les) qualification (s) de l'homologue) INSTRUCTEUR ET CONSEILLER DES MECANICIENS N.2501 RWANDAIS (ADJUDANT A SERGENT)

- MISSION EXACTE ET DETAILLEE :

(préciser les responsabilités et l'emploi réellement tenu) MISE EN OEUVRE ET MAINTENANCE DU N.2501.CHEF DE PISTE ET CHEF D'EQUIPE DEPANNAGE.INSTRUCTION DES MECANICIENS N.2501 RWANDAIS.BUREAU TECHNIQUE ET RAVITAILLEMENT(N.501).

- TYPES D'APPAREILS ET MATERIELS EN SERVICE DANS L'ARMEE DE L'AIR LOCALE

N.2501 (AMT) - BN2 A - R 235 G

P O S T U L A N T

- QUALIFICATION (S) NECESSAIRE (S) : MECANICIEN CEL-PROP N.2501

- EXPERIENCE (S) SOUHAITEE (S) : CONNAISSANCES ELARGIES N.2501 (EQUIPEMENT ET RADIO).EQUIPE RETOUCHE GRMAS N.2501(OU PISTE).5 ANS MINIMUM SI POSSIBLE.

- FORMATION (S) SPECIFIQUE (S) (STAGE EVENTUEL : BUT) :

- LANGUES NECESSAIRES :

- RENSEIGNEMENTS DIVERS : ECOLE LIMITEE A LA TROISIEME.

T I T U L A I R E A C T U E L

GRADE : ADJUDANT
 NOM : GUILLOU
 SPECIALITE : 211 264

DATES DE SEJOUR
 DEBUT : 13 08 91
 FIN : 13 09 93

Le Chef de D.M.A.T. AIR
 de D.A.T. ou de P.A

CNE DUCOIN
 Le 05 AVRIL 1993
 Date et signature

AVIS DU CHEF DE LA MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE (ou de l'attaché de défense)

Remplacement d'autant plus indispensable, par une personne competente, que le N.2501 est "vieillissant".

* Le Colonel CUSSAC
 Attaché de Défense, près
 l'Ambassade de France au Rwanda

